Case
Wing
Z
45
.18
ser. 1d
no. 17

[1791]

CORRESPONDANCE NATIONALE.

par Sainte-Foi.

15 Fev. 19 Juillet 1791 | 45 n. in 8°

Paix et Surveillance.

PROSPECTUS.

CITOYENS,

La Patrie et la Liberté sont en danger. Vous êtes investis, de toutes parts, d'ennemis, de conspirateurs, d'espions et de faux amis. On n'ose vous attaquer de front : tant que vous serez unis, et que vous voudrez être libres, les forces combinées de tous les tyrans de la terre ne suffiroient pas pour vous asservir. Mais on peut vous égarer, vous séduire, vous armer les uns contre les autres. Voilà l'unique espoir des contre-révolutionnaires, l'unique but de leurs manœuvres.

Soyons à notre tour les espions de la Patrie. Surveillons de près les hommes et les évènemens. Ne nous livrons ni à des craintes exagérées, ni à une fausse sécurité. Nous maîtriserons toujours les évènemens, si nous savons les apprécier, et nous tenir en garde contre les hommes.

Une Société de Patriotes vous propose d'ouvrir une correspondance rapide et sûre, qui portera, deux fois par semaine, sur tous les points du Royaume, le tableau des opérations de l'Assemblée Nationale, et des notions exactes sur la situation des Puissances qui semblent nous menacer, sur les mouvemens et la destination de leurs armées, sur les intrigues de leurs cabinets, ect.

Elle ne donnera pas de fausses alarmes; mais elle sonnera le tocsin toutes les fois qu'elle verra la chose publique en péril. Elle dénoncera franchement et loyalement les préparatifs, les machinations et les complots des ennemis de la constitution, et même les fautes et les erreurs des bons Citoyens, lorsqu'elles tendront à exciter des troubles dans l'intérieur du Royaume, à compromettre les droits de l'homme, la liberté, l'égalité.

Outre les mesures que la Société a prises pour avoir des renseignemens exacts sur tous les évènemens du dehors et du dedans, elle compte aussi beaucoup sur le zèle des bons Citoyens : elle recevra, avec reconnoissance, toutes les instructions qu'ils voudront bien lui faire parvenir, et rendra publics tous les faits intéressans qui lui auront été révélés.

Paris sera le centre de cette correspondance. Le Bureau d'adresse est établi rue de Condé, N°. 10. Les lettres seront adressées *à M. Sainte-Foi*,

Directeur de la Correspondance Nationale. La Société ne recevra que celles qui seront franches de port, ne fera aucun usage des anonymes, et ne citera les Auteurs des lettres que de leur consentement.

Les Abonnés recevront, deux fois par semaine, un Journal intitulé : *Correspondance Nationale*, composé de deux feuilles, format *in*-8°., caractère *Cicéro*, semblable à celui du Prospectus. Il paroîtra, à Paris, le Mardi et le Samedi de chaque semaine.

On y donnnera une notice de tous les Ouvrages nouveaux, relatifs à la Révolution, à la Constitution, à la Législation, à l'Administration, et à l'Economie politique.

Le prix de l'Abonnement sera, pour Paris, de 3 livres par mois, 36 livres par an ; pour les Départemens, de 3 livres 12 sols par mois, 42 livres par an. MM. les Abonnés recevront le Journal, franc de port, par la poste.

Pour mettre les bons Citoyens en état de juger de l'utilité de cette correspondance, la Société, qui a déja fait les premiers frais d'établissement, fera aussi les avances d'un essai, sans attendre les souscriptions. Le premier N°. du Journal paroîtra le 15 Février 1791, et sera envoyé, franc de port, dans tous les Départemens, Districts et principales Municipalités du Royaume, aux Corps Administratifs, aux Gardes Nationales et aux Troupes de Ligne, aux Sociétés

des Amis de la Constitution, et à tous les Citoyens dont le patriotisme est connu. Ceux qui seront assez contens de l'essai, pour se décider à souscrire, sont priés d'envoyer le prix de leurs abonnemens avant le dix Mars prochain, pour n'éprouver aucune interruption dans les livraisons.

On souscrit, à Paris, au Bureau de la Correspondance Nationale, rue de Condé, N°. 10; chez les Directeurs des Postes, et chez les principaux Libraires du Royaume.

De l'Imprimerie de la CORRESPONDANCE NATIONALE, rue de Condé, N°. 10.